

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 24
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la convocation : 28 mars 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le DIX AVRIL, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN-CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

Pouvoirs :

Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT
Mme Anne TAILLEUX, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

M. Jean-Jacques MONPEYSSEN
M. Daniel MOUTARD
M. Yves RINCK

Est désigné comme secrétaire de séance : M. Erwan ALLÉE

2024 - 04 - 34 / AFFAIRES FINANCIERES BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF APPROBATION DE LA REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

RAPPORTEUR : M. Thierry DAYRE

L'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales permet au Conseil municipal de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'exercice clos et des restes à réaliser avant l'adoption du compte administratif s'il est possible d'estimer les résultats à l'issue de la journée complémentaire.

La reprise anticipée est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats de l'exécution du budget, ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre (documents annexés à la délibération).

Les résultats seront néanmoins définitivement arrêtés lors du vote du compte administratif. Si le compte administratif fait alors apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2024.

A l'issue des dernières écritures passées sur l'exercice 2023 (voir états annexés), les résultats prévisionnels sont les suivants :

Section	Fonctionnement	Investissement
Total des dépenses	436 732.23 €	417 886.65 €
Total des recettes	318 838.41 €	565 489.21 €
Résultats de l'exercice 2023	- 117 893.82 €	147 602.56 €
Excédent / Déficit reporté 2022	303 732.84 €	29 950.18 €
Résultat cumulé (sans les restes à réaliser)	185 839.02 €	177 552.74 €
Restes à réaliser		
Dépenses		167 859.60 €
Recettes		137 833.66 €
Solde des restes à réaliser		- 30 025.94 €
Résultats 2023	185 839.02 €	147 526.80 €
Affectation résultat 1068		0.00 €
Reprise anticipée	185 939.02 €	147 526.80 €

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2024, ainsi que le détail des restes à réaliser.

La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir (comme pour la reprise « classique » des résultats) après le vote du compte administratif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
décide

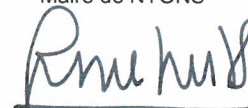
POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 au budget primitif 2024 telle que présentée ci-dessus.

Erwan ALLÉE
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	436 732,23	G	318 838,41	G-A	-117 893,82
	Section d'investissement	B	417 886,65	H	565 489,21	H-B	147 602,56

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	303 732,84 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	29 950,18 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	854 618,88	Q= G+H+I+J	1 218 010,64	=Q-P	363 391,76

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation		E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement		F	167 859,60	L	137 833,66
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	167 859,60	= K+L	137 833,66

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	436 732,23	= G+I+K	622 571,25	185 839,02	
	Section d'investissement	= B+D+F	585 746,25	= H+J+L	733 273,05	147 526,80	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 022 478,48	= G+H+I+J+K+L	1 355 844,30	333 365,82	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	167 859,60	L	137 833,66
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		137 833,66
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

FB
PC

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
1901	Opération d'équipement n° 1901	149 084,60	
20212	Opération d'équipement n° 20212	0,00	
20221	Opération d'équipement n° 20221	0,00	
20222	Opération d'équipement n° 20222	11 475,00	
20223	Opération d'équipement n° 20223	7 300,00	
2023	Opération d'équipement n° 2023	0,00	
999	Opération d'équipement n° 999	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

ETAT DES RESTES A REALISER INVESTISSEMENT



DEPENSES					
N° Pièce	Désignation	Compte Opérat°/Fonct°/Nature		Montant	Reste à réaliser
23A0004BET	Mission de maîtrise d'oeuvre pour la mise	1901	203	6 250,56	919,20
23A0008BET	MISE CONF COLLECTIE EAUX USEES PRO DIGUE	1901	2315	203 265,40	148 165,40
	Total opération MODELISATION - 1901			209 515,96	149 084,60
22A0002BET	LOT2 MALADRERIE TRANCHE FERME ASST	ASS2022/2	2315	135 000,00	11 475,00
	Total opération RESEAUX MALADRERIE - ASS2022/2			135 000,00	11 475,00
22A002BET#	LOT 2 PARC ARBORE ET PRO DIGUE B ASST	ASS2022/3	2315	21 000,00	5 520,83
22A003BET#	LOT 2 PARC ARBORE ET PRO DIGUE TC ASST	ASS2022/3	2315	6 300,00	1 779,17
	Total opération RESEAUX PARC ARBORE ET PROM DIGUE - ASS2022/3			27 300,00	7 300,00
	DEPENSES			371 815,96	167 859,60

RECETTES					
N° Pièce	Désignation	Compte Opérat°/Fonct°/Nature		Montant	Reste à réaliser
23A0010BET	DETR 23 MISE CONFORMITE EAUX USEES	1901	131	58 470,00	58 470,00
23A0011BET	SUBVENTION MISE CONFORMITE EAUX USEES	1901	131	33 322,00	33 322,00
	Total opération MISE EN CONFORMITE DO1 - 1901			91 792,00	91 792,00
22A0003BET	ETUDE REUTILISATION EAUX STA EPUR	ASS2021/2	131	16 583,33	8 291,66
	Total opération TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2021 - ASS2021/2			16 583,33	8 291,66
23A0002BET	SUBV RESEAU ASSAINISST QUARTIER MALADRER	ASS2022/2	131	75 500,00	37 750,00
	Total opération RESEAUX MALADRERIE - ASS2022/2			75 500,00	37 750,00
	RECETTES			183 875,33	137 833,66